

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agrée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
Commission Territoriale Nouvelle Aquitaine
Comité de Pétanque & Jeu Provençal de la Vienne

Siège Social: Maison des Sports 6 Allée Jean Monnet Bat C3 86000 Poitiers

Réunion du 23 février 2018 au CDOS, Poitiers

Membres présents : Mmes Sylvie BLANCHET, Valérie SALIN, Nadine DEMARCONNAY, Chantal GUYARD, Emilie MOREAU, Lydia GRIMAUT. Mrs Frédéric GIROUARD, Fredy BLANCHET, René JAUBERT, Christophe SALIN, Christophe DUPONT, Alain NEHEMIE, Christian MOREAU, Lionel COUVRAT, Jean-François MARCHAND.

Membre excusé : Jean-Jacques BRUNET.

Membre absent : Frédéric SAPIN.

• Présentation et projets des nouveaux cooptés

Lydia Grimault : fait partie de la vie associative depuis longtemps, elle veut s'investir encore plus dans la pétanque et préparer sa retraite. Elle veut progresser dans l'arbitrage, aider au niveau de cette commission et passer son examen d'arbitre national.

Christophe Salin : vient aider la commission vétéran, il fait déjà partie de la commission de discipline en tant que membre extérieur au comité.

• Remplacement des tables de marque de François Moschini

Triplette féminin : Nadine DEMARCONNAY.

Éliminatoire tête à tête senior Naintré (14 avril 2018) : Chantal GUYARD qui devait être de table de marque à Usson ira à Naintré.

• Inter-Entreprises

Ce concours a attiré l'année dernière 22 équipes, il se joue le premier mai. Les engagements paient les récompenses.

Cette année il aura lieu le 1^{er} mai à Jaunay Clan, il sera organisé en groupes puis A B C.

Valérie SALIN, Lydia GRIMAUT, Fredy BLANCHET et Christophe SALIN s'occuperont de la préparation et de l'organisation du concours cette année.

La formule et l'organisation de cette commission seront à revoir en 2019.

- **Compte rendu de la préparation des 7 et 8 juillet 2018**

Questions diverses : suite à la lecture individuelle du compte-rendu de la réunion du 3 février.

- Lionel COUVRAT nous fait remarquer que l'utilisation de gobelets en plastique réutilisables demande beaucoup de vaisselle. Il faudra prévoir une ou plusieurs personnes pour les laver (lave-vaisselle ou bassine sur place).
- Frédéric GIROUARD propose au comité de leur prêter les gobelets réutilisables de l'association CAM (communauté de commune du mirebalais). Cela permettrait de garder le même système de vente et de buvette pour tout le week-end au lieu d'utiliser des gobelets en plastique lorsqu'il n'y aura plus de gobelets réutilisables.
- Christian LUDOVIC a fait faire un devis pour les cochonnets à vendre par « 2butenblanc », pour 300 unités achetées, ils proposent de nous les vendre 1,80€/unité + 18€ de frais de livraison. Alain NEHEMIE attend un devis d'une autre marque.
- Christian LUDOVIC (Ludosport) financera l'achat des sacoches pour les éducateurs, contre une publicité dans le livret.
- Chantal GUYARD nous informe que les livrets pourront être imprimés gratuitement par le Crédit Agricole, mais qu'il faudrait donner la maquette avant mi-mai.

- **Vie des commissions et communication**

- Commission des vétérans : les membres de cette commission déplorent le manque de concertations et de réunions pour les tirages et les décisions importantes.
- les présidents de commission doivent maintenant informer le reste du comité des éventuelles réunions au sein de leur commission, ils doivent aussi envoyer les comptes-rendus à tout le monde.

- **Questions diverses**

- Point sur les licences : environ 1700 licences à ce jour.
- Christian LUDOVIC fait un point sur les tenues vestimentaires à adopter en 2018.
- René JAUBERT revient sur le mail envoyé par la fédération qui concernait MMA. Il demande au comité s'il est possible d'investir dans un défibrillateur. Le comité en arrive à la conclusion que ce serait superflu : il faut être habilité pour pouvoir l'utiliser, ce dernier coûte environ 1500€ et il doit être vérifié par les autorités compétentes tous les deux ans.

- Alain NEHEMIE demande qui s'occupera de l'achat des fleurs pour les championnats 2018 ? Elles seront toujours prises chez le même fleuriste mais il faudra lui demander de varier les formes et les couleurs des bouquets. Le budget alloué aux bouquets augmentera à hauteur de 25€/unité.

- René JAUBERT informe le comité qu'il organisera une journée du troisième âge à l'EHPAD de Martaizé le 14 juin.

- Christian MOREAU informe le comité (suite à un mail de la fédération) que la Vienne est un des départements où le prix des licences jeunes est le plus élevé, notamment le prix des licences juniors qui sont au même prix que celles des seniors.

Le comité remet cette question à une future réunion où sera discuté le budget.

- Projet boulodrome :

Sylvie BLANCHET est en contact avec « TechniSolaire » (Migné-Auxances), entreprise qui pose des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments.

Contrat proposé :

Le contrat serait d'une durée de 30 ans, il faut envisager une construction d'environ deux ans, l'entreprise s'occupe de toutes les démarches administratives.

Pour un bâtiment d'environ 4000m² (100m x 40m), l'entreprise monte la structure, la charpente et la toiture. Reste à notre charge le bardage (environ 67000€), les fondations (entre 40 00€ et 75000€), le terrassement (entre 25000€ et 35000€).

Les discussions sont toujours en cours concernant deux terrains : Smarves et Dissay.

- AG 2019 du comité : un seul candidat pour le moment, Cenon.

Fin de la réunion : 22h00.

Prochaine réunion le lundi 30 avril 2018 à 19h au CDOS.

La présidente

La secrétaire adjointe